



# Le niveau A2 en langues

publié le 21/11/2007 - mis à jour le 02/09/2011

## Pour l'obtention du DNB

---

### Descriptif :

Les 5 compétences pour les 3 langues enseignées dans notre collège, sont détaillées sur le tableau récapitulatif ci-joint.

---

### **DNB : A partir de la session 2008 :**

L'introduction de l'évaluation de la maîtrise de compétences du socle commun.

Deux compétences du socle commun de connaissances et de compétences sont prises en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet aux candidats scolaires :

- l'obtention du Brevet informatique et Internet (B2i),
- **l'exigence du niveau A2 du cadre européen commun de référence dans une langue vivante étrangère.**

Ces deux compétences sont désormais exigées en plus de la moyenne obtenue entre les épreuves écrites de l'examen terminal et le contrôle continu.

Nous tenons à préciser que le niveau A2 correspond au niveau fin de 5e.

par conséquent, pour un passage en seconde générale, le niveau B1, de fin de 3e, sera exigé.

 [A2 niveau en langues](#) (PDF de 46.5 ko)  
Tableau récapitulatif des 5 compétences

---